



Techniques de maraichage hors-sol ecoresponsable: Hydroponie, Bioponie et Aquaponie

OBJECTIFS

Être en mesure de mettre en place un système de production écologique et productif en hydroponie, et en bioponie, approfondir ses connaissances et sa compréhension sur les besoins physiologiques des plantes dans la terre et dans l'eau, comprendre les mécanismes et interactions des agro-éco-systèmes, et appréhender les clés de la rentabilité de ces systèmes innovants.

PROGRAMME

Formation à distance (FOAD) : 19h de formation

Comprendre les besoins physico-chimiques, et les interactions de chaque élément de l'écosystème hydroponique. Déterminer la qualité de la solution nutritive (analyse, comparaison, et correction). Comprendre et choisir son mode de culture : hydroponie, bioponie et aquaponie. Aménagement de la serre et du matériel pour l'adapté au climat et à un design ergonomique. Apprendre les techniques de suivi de culture, et les méthodes de planification.

Formation sur place (présentiel) : 3 jours

Analyser une ferme commerciale hydroponique, reconnaître les végétaux et les caractéristiques techniques d'une serre.

Développer les compétences pour modéliser et fabriquer ses systèmes de culture en hydroponie et en bioponie selon les variétés cultivées. Acquérir les compétences pour gérer la nutrition d'un système de culture hydroponique et bioponique ainsi que les gestes courants du métier de maraicher hydroponiste: semis et transplant.

Méthodes pédagogiques : Formation à distance sur une plateforme d'e-learning disponible sur ordinateur et mobile avec quizz en fin de module permettant de débloquer le module suivant. Puis formation de 3 jours sur place avec visite de la serre, échange interactif, et atelier pratique et technique avec les formateurs.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



📅 FOAD : à partir du 11 Mars 2022 (19h de formation)
Présentiel : Lundi 11, mardi 12, et mercredi 13 Avril 2022

📍 Les Sources
32330 Lagraulet-du-Gers

Intervenant : Marion et Nicolas SARLÉ couple de maraichers et formateurs en hydroponie, bioponie et micropousses.

Responsable de formation : Thibaut Chouanneau

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Techniques de maraichage hors-sol ecoresponsable: Hydroponie et Bioponie

DATES : FOAD à partir du 11 Mars 2022 et en présentiel les 11, 12 et 13 Avril 2022

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

Chef d'exploitation

Salarié(e) agricole

Cotisant(e) solidaire

Autre, précisez :

Porteur de projet avec PPP agréé

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

 56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

TECHNIQUE DE MARAICHAGE HORS-SOL ECORESPONSABLE : HYDROPONIE ET BIOPONIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 21 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : A la ferme Les Sourciers 32330 Lagraulet-du-Gers de 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 1587.25 euros

- **Financement personnel :** 890 euros (voir avec Les Sourciers) .

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.